

Chapitre 1 Les différents types d'organisation

Etude de cas sur les entreprises dite « sociale »

Montrer qu'une entreprise peut avoir d'autres objectifs que les bénéfices

Vous êtes bénévole dans une association caritative qui organise la collecte et la redistribution de vêtements. Vous observez que certaines entreprises commerciales travaillent aussi dans ce secteur et ont des objectifs assez proches. Vous découvrez la notion d'entreprise sociale...



A l'aide des documents et des vidéos répondez aux questions suivantes :

1. Expliquez l'expression « lucrativité limitée ». Une entreprise sociale fait-elle des bénéfices ?
2. Qu'est-ce qui distingue l'entreprise traditionnelle de l'entreprise dite « sociale » ?
3. Distinguez l'entreprise sociale de l'association.
4. À partir de recherches complémentaires, expliquez pourquoi l'entreprise sociale tend à se développer.

Document 1 : Qu'est ce qu'une entreprise sociale ?

L'entrepreneur social est celui qui crée une activité économiquement stable qui répond à des besoins sociaux mal couverts par l'État et le secteur privé. Selon le Mouvement des entrepreneurs sociaux, « ce modèle d'entreprise repose sur quatre piliers : un projet économique viable, une finalité sociale et/ou environnementale, une lucrativité limitée, une gouvernance participative ».

Les entreprises sociales interviennent souvent dans les secteurs de la réinsertion de personnes éloignées de l'emploi, l'accès aux soins, la dépendance, l'environnement, le logement... Elles se définissent par leur activité et non par leur statut juridique (elles peuvent donc être constituées sous forme d'association, de coopérative, de mutuelle ou de société anonyme).

www.la-croix.com, 11 février 2014.

Document 2 : Quelle différence entre une entreprise sociale et une association ?

Le premier constat est celui de l'absence de statut juridique de l'entreprise sociale : il s'agit davantage d'un mode de fonctionnement privilégiant l'individu et le leadership, quand l'association privilégie le fonctionnement collectif. Par ailleurs, lorsque l'entrepreneuriat social revêt la forme de sociétés commerciales, celles-ci sont conduites à faire des choix de gestion qui peuvent privilégier la rentabilité, tandis que les spécificités associatives [...] reposent sur le pouvoir partagé, un patrimoine

inaliénable, des activités mettant en avant l'attention à la personne avant la rentabilité.

Conclusion [...] : les associations et les entreprises sociales ont chacune un rôle à jouer dans la mise en œuvre d'actions au service de l'intérêt général. Il est nécessaire de reconnaître la place et les spécificités de chacune, pour faire vivre la complémentarité de ces différentes structures [...].

<http://recma.org>